RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 839FFDC4-BFD8-4676-B9C0-38C19089251E

1ER GEST
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Zac de l'Orme 9, Allée des Champs – 95270 Belloy-en-France
537 803 785 RCS Pontoise

EXTRAIT

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 14 MAI 2025

[…]

PREMIERE DECISION
(Démission du Président)

L'Associée Unique prend acte de la démission de Monsieur Matthieu Senra Varela de ses fonctions de Président de la Société, remise par lettre en date de ce jour.

Cette démission prend effet à compter de ce jour.

La décision est adoptée par l'Associée Unique.

DEUXIEME DECISION
(Nomination du nouveau Président)

L'Associée Unique décide de nommer, avec effet à compter de ce jour, et pour une durée indéterminée, aux fonctions de Président de la Société, en remplacement de Monsieur Matthieu Senra Varela, Président démissionnaire :

> **Valto**, société par actions simplifiée au capital de 210.000 euros, dont le siège social se situe 6 rue des Bateliers, Bureau 3, 92110 Clichy et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 929 525 350.

Valto, représentée par son Président, Fortitud, elle-même représentée par Monsieur Jean-Baptiste Bouvier, déclare avoir été préalablement informée du projet de nomination, accepte les fonctions qui lui sont ainsi confiées, et confirme qu'elle remplit les conditions légales et règlementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

L'Associée Unique rappelle que le Président représente la Société à l'égard des tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la réglementation ou les statuts attribuent spécifiquement à l'associée unique, et/ou le cas échéant, aux associés.

La décision est adoptée par l'Associée Unique.

TROISIEME DECISION
(Refonte des statuts)

L'Associée Unique décide de procéder à la refonte complète des statuts de la Société, et adopte article par article, puis dans leur ensemble les nouveaux statuts de la Société, lesquels demeureront annexés au présent procès-verbal (**Annexe 1**).

La décision est adoptée par l'Associée Unique.

Docusign Envelope ID: 839FFDC4-BFD8-4676-B9C0-38C19089251E

QUATRIEME DECISION
(Nomination du nouveau Directeur Général)

L'Associée Unique nomme avec effet à compter de ce jour, et pour une durée indéterminée, aux fonctions de Directeur Général de la Société :

> **Gest Invest**, société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 600.000 euros, dont le siège social est au 3, rue Corentin Celton - 95270 Saint Martin du Tertre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 943 615 237.

Gest Invest déclare avoir été préalablement informée du projet de nomination, accepte les fonctions qui lui sont ainsi confiées, et confirme qu'elle remplit les conditions légales et règlementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

L'Associée Unique rappelle que le Directeur Général représente la Société à l'égard des tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la réglementation ou les statuts attribuent spécifiquement aux associés et/ou au Président.

La décision est adoptée par l'Associée Unique.

[…]

SIXIEME DECISION
(Limitations de pouvoirs du Directeur Général)

En conséquence de l'adoption des décisions qui précèdent, l'Associée Unique rappelle que le Directeur Général est investi du pouvoir de représenter la Société à l'égard des tiers, conformément aux stipulations statutaires.

Sous réserve de ce qui précède, le Directeur Général est libre de ses choix, moyens et actions à mettre en place et en œuvre pour exécuter l'ensemble de ses fonctions de Directeur Général et des obligations qui en découlent.

A toutes fins utiles, il est précisé que le Directeur Général assure seul la **gestion pédagogique et administrative** de la Société et la représentation quotidienne et physique de la Société dans chacun de ses établissements.

Le Président et le Directeur Général assureront conjointement la direction financière, l'organisation comptable, juridique et administrative de la Société, étant précisé que le Président et le Directeur Général pourront agir ensemble ou séparément dans ces domaines (sous réserve des limitations de pouvoirs du Directeur Général visées ci-après).

Par exception à ce qui précède, le Directeur Général, lequel ne pourra prendre aucune des décisions suivantes (sauf si une telle décision est expressément visée dans le budget annuel de la Société et non mutualisée dans l'un des postes du budget annuel, approuvé par l'Associé Unique ou le cas échéant, la collectivité des associés) sans l'accord préalable et exprès du Président et/ou de l'Associée Unique (ou le cas échéant, à la collectivité des associés) – lequel accord pourra prendre la forme d'un échange d'emails, la preuve dudit accord pouvant être rapportée par le Directeur Général par tous moyens :

(i) l'approbation du budget annuel incluant *a minima* des projections de chiffre d'affaires et d'EBITDA, un détail par poste de coût, les investissements prévus et une projection de trésorerie, et le cas échéant approbation de toute modification ultérieure du budget ;

(ii) tout recrutement, licenciement, ou modification, non prévu au budget, de la rémunération d'un salarié dont la rémunération annuelle brute (fixe et variable) deviendrait supérieure ou

Docusign Envelope ID: 839FFDC4-BFD8-4676-B9C0-38C19089251E

égale à 50.000 € (hors charges) pour un recrutement unique ou 70.000 € (hors charges) en cumulé sur une même année en cas de plusieurs recrutements ;

(iii) la conclusion ou la modification, non prévue au budget annuel, de tout contrat ou engagement conclu par la Société représentant un montant annuel de plus de 40.000 € ;

(iv) toute acquisition, cession, nantissement ou transfert d'actifs non prévu dans le budget annuel ;

(v) toute dépense / investissement ou désinvestissement, en dehors du cours normal des affaires et non prévu au budget, dont le montant serait supérieur ou égal à 50.000 € par investissement ou 60.000 € en cumulé sur une même année ;

(vi) tout recours à un financement bancaire, emprunt, ligne de crédit ou similaire auprès de toute institution financière, sous quelque forme que ce soit (notamment par voie de crédit-bail ou d'emprunt obligataire) dont le montant serait supérieur ou égal à 30.000 € par emprunt ou 50.000 € en cumulé sur une même année ;

(vii) tout prêt (en ce compris prêt intragroupe) ;

(viii) toute décision de constitution de garantie, de sûreté de nantissement, d'hypothèque ou de mise à disposition concernant tout droit de propriété ;

(ix) toute introduction d'une instance judiciaire, administrative ou arbitrale, ainsi que son suivi au nom de la Société ;

(x) toute modification des principes et règles comptables appliqués par la Société ;

(xi) toute cession, licence ou plus largement tout acte de disposition, total ou partiel, d'un droit de propriété intellectuelle (en ce compris les logiciels développés par la Société) ;

(xii) toute opération de croissance externe, de prise de participations, fusions, scissions ou apport partiel d'actifs y compris sous la forme simplifiée ;

(xiii) toute ouverture, transfert, développement ou fermeture d'établissements de la Société, dont la responsabilité relève du Président ;

(xiv) toute décision de dissolution anticipée ou de liquidation de la Société, dont la responsabilité relève de l'Associée Unique ou, le cas échéant, de la collectivité des associés ;

(xv) tout projet d'ouverture d'une procédure collective (sauvegarde, redressement, liquidation) notamment lors d'un projet de dépôt d'état de cessation des paiements, ou de toute nomination d'un mandataire judiciaire en ce qui concerne la nomination d'un mandataire ad hoc ou d'un conciliateur, dont la responsabilité relève du Président, étant précisé que cette procédure de contrôle ne doit pas empêcher le Directeur Général de procéder aux déclarations nécessaires (état de cessation des paiements notamment) dans les délais légaux ;

(xvi) toute conclusion d'une convention de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce (étant précisé que l'exception posée à l'article L.227-11 du Code de Commerce n'est pas applicable) ; et

(xvii) toute promesse ou engagement de la Société qui l'obligerait à prendre l'une des décisions ou effectuer l'une des opérations mentionnées ci-dessus.

Ainsi le Directeur Général aura tout pouvoir pour et sera seul responsable :

- veiller au respect de la réglementation applicable au travail au sein de la Société ;
- participer et, le cas échéant, négocier avec les instances représentatives du personnel ;

Docusign Envelope ID: 839FFDC4-BFD8-4676-B9C0-38C19089251E

- valider les notes de frais des collaborateurs de la Société ;

- appliquer et faire appliquer au sein de la Société les prescriptions légales et réglementaires relatives à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail des salariés et apprenants, à ce titre, représenter la Société auprès des organismes sociaux ;

- assurer le maintien au bon niveau de conformité des établissements recevant du public (désignant tous établissement recevant du public conformément aux dispositions de l'article R123-2 du Code de la Construction et de l'Habitation) ;

- s'assurer de la conformité de l'activité de la Société aux exigences légales applicables aux organismes de formation ;

- s'assurer que les formations et/ou certifications délivrées soient conformes aux exigences de validité de ladite formation, certification et/ou des agréments obtenus d'une autorité administrative ou règlementaire, ou d'une association, telle que l'Institut National de Recherche et de Sécurité, que ce soit pour les certifications professionnelles enregistrées auprès du Répertoire National des Certifications Professionnelles ou Répertoire Spécifique ou pour les diplômes d'état, ou le cas échéant conformes aux prescriptions du Ministère de l'Education ou du Ministère du Travail pour les diplômes et certifications visées ;

- en particulier, s'assurer que les formations délivrées soient conformes en tout point au cahier des charges desdites formations, notamment s'agissant de leurs contenus, des locaux, équipements et matériels fournis, du nombre d'apprenants maximums pouvant suivre les formations et des formateurs délivrant la formation, afin que la responsabilité de la Société, au titre de la formation délivrée, ne puisse pas être recherchée en cas de manquements de l'apprenant dans l'exercice de ses fonctions en relation avec la formation délivrée ;

- s'assurer que la gestion, la promotion et la publicité de la Société et de ses formations (sous quelque forme que ce soit, notamment son site internet et sur la plateforme « mon compte formation ») soient conformes aux prescriptions du Code du Travail, de Qualiopi, France Compétence, de la Caisse des Dépôts et/ou d'une autorité administrative ou règlementaire, association ou branche professionnelle dont elle a obtenu l'agrément ou l'habilitation, telle que l'Institut National de Recherche et de Sécurité, et ce lorsque la Société est concernée ;

- s'assurer du respect du cahier des charges de toute autorité administrative ou règlementaire, association, ou branche professionnelle, y compris de l'Institut National de Recherche et de Sécurité dont la Société a obtenu l'agrément ou l'habilitation pour la dispense de leur formation, ou de manière générale du respect des dispositions du Code du Travail pour les formations relevant des obligations des employeur à l'égard de la sécurité et de la prévention des risques de leurs salariés ;

- le cas échéant, conclure tout accord avec une branche professionnelle afin de pouvoir assurer des formations en lien avec les certificats de qualifications professionnelles (CQP) ;

- veiller au respect du règlement intérieur applicable aux apprenants ;

- plus généralement, prendre toute décision relative aux contenus pédagogiques des formations délivrées par la Société et prendre en charge tout rapport ou correspondance entre la Société et les autorités compétentes ;

- assurer la mise en conformité de la Société au Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (« **RGPD** »), et le respect continu dudit règlement par la Société ;

- assurer la défense des intérêts de la Société en cas de contrôle des autorités compétentes, hors situations précontentieuses et contentieuses lesquelles situations relèveront de la compétence du Président de la Société, le Directeur Général se devant d'informer le Président de ces situations précontentieuses et contentieuses.

Docusign Envelope ID: 839FFDC4-BFD8-4676-B9C0-38C19089251E

La décision est adoptée par l'Associée Unique.

SEPTIEME DECISION
(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Associée Unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

La décision est adoptée par l'Associée Unique.

. . . ♦ . . .

Signed by:
Jean-Baptiste Bouvier
DEB6391BECAE4E9...

Le Président
Valto
Représentée par Fortitud
Elle-même représentée par Monsieur Jean-Baptiste Bouvier

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 839FFDC4-BFD8-4676-B9C0-38C19089251E

État: Complétée

Objet: Complétez avec Docusign : 2025.05.16 - 1er Gest - Extrait PV post-closing.docx

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 5

Signatures: 1

Émetteur de l'enveloppe:

Nombre de pages du certificat: 5

Paraphe: 0

Dune | Corporate

Signature dirigée: Activé

[redacted]

Horodatage de l'enveloppe: Activé

[redacted]

Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

Adresse IP: 82.127.50.180

Suivi du dossier

État: Original

16 mai 2025 | 10:50

Titulaire: Dune | Corporate

[redacted]

Emplacement: DocuSign

Événements de signataire	Signature	Horodatage
Jean-Baptiste Bouvier [redacted] Fondateur Valto Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique	Signed by: Jean-Baptiste Bouvier DEB6391BECAE4E9... Sélection d'une signature : Style présélectionné En utilisant l'adresse IP: 92.184.145.73	Envoyée: 16 mai 2025 \| 10:52 Consultée: 16 mai 2025 \| 11:18 Signée: 16 mai 2025 \| 11:19

Détails du fournisseur de signature:

Type de signature: DocuSign Protect & Sign (Client ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)

Localisation du fournisseur de signature: https://ps-ws.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign

Emetteur de la signature: DocuSign Cloud Signing CA - SI1

Authentification: SMS (+33 6 34 19 04 81)

Divulgation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 23 avril 2025 | 17:18

ID: f983471e-80f1-41c4-94fb-9c588aa53623

Événements de signataire en personne	Signature	Horodatage
Événements de livraison à l'éditeur	État	Horodatage
Événements de livraison à l'agent	État	Horodatage
Événements de livraison intermédiaire	État	Horodatage
Événements de livraison certifiée	État	Horodatage
Événements de copie carbone	État	Horodatage
Événements de témoins	Signature	Horodatage
Événements notariaux	Signature	Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	16 mai 2025 \| 10:52
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	16 mai 2025 \| 11:18
Signature complétée	Sécurité vérifiée	16 mai 2025 \| 11:19
Complétée	Sécurité vérifiée	16 mai 2025 \| 11:19

Événements de paiement	État	Horodatages
Divulgation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques		

CONSUMER DISCLOSURE

From time to time, Dune (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign, Inc. (DocuSign) electronic signing system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to these terms and conditions, please confirm your agreement by clicking the 'I agree' button at the bottom of this document.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after signing session and, if you elect to create a DocuSign signer account, you may access them for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a $0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. To indicate to us that you are changing your mind, you must withdraw your consent using the DocuSign 'Withdraw Consent' form on the signing page of a DocuSign envelope instead of signing it. This will indicate to us that you have withdrawn your consent to receive required notices and disclosures electronically from us and you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact Dune:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To advise Dune of your new e-mail address

To let us know of a change in your e-mail address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at and in the body of such request you must state: your previous e-mail address, your new e-mail address. .

In addition, you must notify DocuSign, Inc. to arrange for your new email address to be reflected in your DocuSign account by following the process for changing e-mail in the DocuSign system.

To request paper copies from Dune
To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an e-mail to and in the body of such request you must state your e-mail address, full name, US Postal address, and telephone number.
To withdraw your consent with Dune

To inform us that you no longer want to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

i. decline to sign a document from within your DocuSign session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;

ii. send us an e-mail to and in the body of such request you must state your e-mail, full name, US Postal Address, and telephone number. . .

Required hardware and software

Operating Systems:	Windows® 2000, Windows® XP, Windows Vista®; Mac OS® X
Browsers:	Final release versions of Internet Explorer® 6.0 or above (Windows only); Mozilla Firefox 2.0 or above (Windows and Mac); Safari™ 3.0 or above (Mac only)
PDF Reader:	Acrobat® or similar software may be required to view and print PDF files
Screen Resolution:	800 x 600 minimum
Enabled Security Settings:	Allow per session cookies

** These minimum requirements are subject to change. If these requirements change, you will be asked to re-accept the disclosure. Pre-release (e.g. beta) versions of operating systems and browsers are not supported.
Acknowledging your access and consent to receive materials electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please verify that you were able to read this electronic disclosure and that you also were able to print on paper or electronically save this page for your future reference and access or that you were able to e-mail this disclosure and consent to an address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format on the terms and conditions described above, please let us know by clicking the 'I agree' button below.
By checking the 'I agree' box, I confirm that:

- I can access and read this Electronic CONSENT TO ELECTRONIC RECEIPT OF ELECTRONIC CONSUMER DISCLOSURES document; and
- I can print on paper the disclosure or save or send the disclosure to a place where I can print it, for future reference and access; and
- Until or unless I notify Dune as described above, I consent to receive from exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to me by Dune during the course of my relationship with you.